



UNIL | Université de Lausanne
Direction
Bâtiment Unicentre
CH - 1015 Lausanne

Le Fonds d'innovation pédagogique de l'Université de Lausanne

Descriptif complet (version du 11.11.2011)

► Objectifs

Le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) de l'Université de Lausanne est une initiative lancée en 2008 dont l'objectif est de soutenir celles et ceux qui souhaitent innover dans leur pratique d'enseignement et, par la même occasion, développer leurs connaissances dans le domaine. Ceci contribue à améliorer les conditions d'apprentissage des étudiant-e-s et à susciter une réflexion collective au sujet de l'enseignement et de l'apprentissage. Ce programme rencontrant un vif succès au fil des ans, la nouvelle Direction a décidé de reconduire cet effort tout en augmentant son impact au sein de la communauté de l'UNIL.

► Candidature

L'appel à projets du FIP, lancé chaque année en automne, s'adresse à tout le personnel de l'UNIL qui, de près ou de loin, est impliqué dans l'enseignement et est en mesure d'influencer l'expérience d'apprentissage des étudiant-e-s. Il se destine exclusivement au développement d'enseignements existants et non à la création de postes ou de nouveaux enseignements et programmes.

► Dépôt des projets

Les projets peuvent soit s'inscrire dans une thématique librement choisie par les candidat-e-s, soit correspondre à une thématique annuelle. La thématique annuelle vise à renforcer l'impact des projets sur l'évolution des pratiques institutionnelles en matière d'enseignement. Une séance d'information, apportant des précisions sur cette thématique ainsi que sur les modalités du FIP, est organisée dans les quinze jours qui suivent l'appel.

La première condition au dépôt d'un projet est la participation de la candidate ou du candidat à un **entretien avec une conseillère ou un conseiller FIP** (collaboratrice ou collaborateur du Centre de soutien à l'enseignement ou, dans le cas où le projet pédagogique fait appel aux technologies, ingénieur-e pédagogique de faculté) au plus tard deux mois après l'appel à projets. Les coordonnées des conseillers FIP sont données ci-après.

Ensuite, pour soumettre définitivement son projet, la candidate ou le candidat utilise un formulaire *ad hoc*, disponible sur www.unil.ch/fip. Celui-ci doit être complété en français et transmis en **deux versions, soit papier et électronique**, aux adresses suivantes :

✉	Université de Lausanne	📁	
version papier (signée)	Qualité et RH Fonds d'innovation pédagogique Bâtiment Unicentre CH - 1015 Lausanne	version électronique	Elisabeth.Fournier@unil.ch

En outre, le site Internet du FIP informe les candidates et candidats sur les **échéances** de la procédure de sélection ainsi que sur la **thématique annuelle**.

» Procédure d'évaluation

L'évaluation des projets se fait de manière anonyme par un groupe d'évaluatrices et d'évaluateurs composé de membres des corps enseignant, intermédiaire et étudiantin, toutes facultés confondues. Seront retenus les projets qui correspondent à la liste de critères définis (cf. ci-après) et explicités lors de la séance d'information.

Un Comité de sélection, désigné par la Commission de l'enseignement et présidé par le Vice-recteur en charge du FIP, étudie ensuite les résultats des évaluations et procède à une pré-sélection. Il peut demander que des compléments d'information soient amenés au projet.

Lorsque le projet passe cette première étape de sélection, une étude de faisabilité est menée. La conseillère ou le conseiller FIP, ainsi que l'administration du FIP est à disposition pour apporter sa contribution à cette tâche.

Sur la base des résultats des études de faisabilité, le Comité de sélection désigne finalement les projets bénéficiaires.

» Critères de sélection

Pour être retenus, les projets doivent répondre à sept critères principaux présentés ci-dessous :

Intention et/ou besoin pédagogique	<ul style="list-style-type: none">→ définition de l'intention et/ou du besoin pédagogique→ description d'une solution et d'un scénario pédagogiques→ développement d'une plus-value pédagogique→ vise l'amélioration de l'expérience d'apprentissage des étudiant-e-s
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none">→ présence d'un caractère innovant ou original à l'égard des pratiques en vigueur
Ancrage pédagogique	<ul style="list-style-type: none">→ présence de liens entre le projet et ce qui a été fait sur le sujet ou ce qui existe dans le domaine
Orientations stratégiques de l'UNIL	<ul style="list-style-type: none">→ compatibilité avec l'objectif de valorisation de l'enseignement à l'UNIL ou avec la stratégie eLearning de l'UNIL
Impact/transférabilité	<ul style="list-style-type: none">→ potentiel d'utilisation à plus large échelle
Durabilité	<ul style="list-style-type: none">→ intégration dans le ou les enseignements/programmes existants→ existence de mesures pour assurer la durabilité
Planification et gestion	<ul style="list-style-type: none">→ planification des étapes de développement du projet→ établissement de contacts avec des partenaires potentiels→ description de modalités d'évaluation du projet

» Subsidés

Les projets qui passent l'étape de la sélection finale seront financés à hauteur maximale de CHF 30'000.- chacun. Ce financement doit être utilisé durant la période d'attribution du fonds indiquée. Il est principalement destiné à l'engagement de ressources en personnel. Un maximum de 10% du montant total de la contribution peut être utilisé pour la dissémination du projet (frais de participation à un congrès et/ou de publication). Toute prise en charge d'achat de *software*, *hardware* ou matériel audio-visuel sera exclue et redirigée vers les facultés/services.

» Droits

Les récipiendaires sont responsables de s'informer sur les *copyrights* et les droits de propriété de prototype élaboré (le cas échéant). Nous signalons que le Service de transfert technologique (PACTT) est au service de la communauté de l'UNIL pour les questions relatives à la gestion de la propriété intellectuelle (cf. www.pactt.ch).

► Mise en œuvre et suivi des projets

La conseillère ou le conseiller FIP prend contact avec la ou le responsable du projet pour organiser une séance de lancement, afin de définir les modalités de suivi du projet (plan). Au minimum, une rencontre à mi-projet sera prévue et des contacts seront pris par la conseillère ou le conseiller à la fin des étapes définies dans le plan.

Tout au long du développement du projet, la ou le responsable de projet assure un suivi. Il peut pour cela s'appuyer sur le logiciel Critiquet. Cet outil de support (outil de documentation, d'aide à la décision et de production de rapport) est mis à disposition de toutes les personnes impliquées dans le projet. A la fin du projet, la ou le responsable de projet réalise un rapport final qui sera transmis au bureau du FIP.

Le savoir-faire ou les outils développés devront pouvoir être mis à disposition de la communauté de l'UNIL. L'usage pédagogique du produit pourra faire l'objet d'une observation à des fins de recherche. Les récipiendaires seront invités à assurer la communication de leur projet au moyen de scénarios de visibilité proposés, ou lors d'un événement de dissémination. Elles et ils seront contactés personnellement.

► Contacts

Bureau du FIP

Responsable du FIP

Jacques Lanarès, Vice-recteur Qualité et RH
tél. +41 21 692 20 60 ▶ Jacques.Lanares@unil.ch

Administration du FIP

Elisabeth Fournier
tél. +41 21 692 20 60 ▶ Elisabeth.Fournier@unil.ch

pour le dépôt du projet candidat, les aspects administratifs et le retour du rapport final

Coordination du FIP

Nathalie Bagnoud (matin)
tél. +41 21 692 38 02 ▶ Nathalie.Bagnoud@unil.ch

pour la communication des projets à l'UNIL, les événements de dissémination, les accès à Critiquet

Conseillères et conseillers FIP

CSE

Denis Berthiaume, Responsable CSE
tél. +41 21 692 20 43 ▶ Denis.Berthiaume@unil.ch

pour une aide et un conseil préalables au dépôt du projet (consultation obligatoire)

Ingénieur-e-s pédagogiques

Catherine El-Bez, Facultés de TSR / SSP / Droit
tél. +41 21 692 31 28 ▶ Catherine.ElBez@unil.ch

Emmanuel Fernandes, Faculté des HEC
tél. +41 21 692 34 27 ▶ Emmanuel.Fernandes@unil.ch

dans le cas où le projet intègre des technologies, pour une aide et un conseil préalables au dépôt (consultation obligatoire)

Nicolas Kramar, Faculté des GSE
tél. +41 21 692 38 11 ▶ Nicolas.Kramar@unil.ch

Céline Restrepo Zea, Centre de langues
tél. +41 21 693 22 68 ▶ Celine.Restrepozea@unil.ch

Marc Sohrmann, Faculté de biologie et médecine
tél. +41 21 692 50 34 ▶ Marc.Sohrmann@unil.ch

Nadia Spang Bovey, Faculté des lettres
tél. +41 21 692 38 12 ▶ Nadia.Spangbovey@unil.ch

Romain Voisard, Ecole des sciences criminelles
tél. +41 21 692 46 47 ▶ Romain.Voisard@unil.ch

► Schéma récapitulatif de la procédure complète du FIP

	Etapes	Responsable	Support		
automne	Lancement de l'appel à projets	Direction	Liste sympa www.unil.ch/fip		
	Séance d'information	Bureau du FIP	1 heure, sur le temps de midi, lieu à définir		
décembre- janvier	Consultation obligatoire conseillère ou conseiller FIP	Candidat-e	Esquisse du projet		
mars	Dépôt du projet au Bureau du FIP	Candidat-e	Formulaire pour le dépôt de projet		
avril-mai	Anonymisation du formulaire de projet	Bureau du FIP	Formulaire électronique		
	Séances d'évaluation	Pool d'évaluatrices et d'évaluateurs ¹	Grille critériée		
	Calcul du score	Bureau du FIP			
	Pré-sélection du projet	Pré-sélection du projet, avec demande de complément	Elimination du projet	Comité de sélection ²	2 spécialistes ³
	Annonce de pré-sélection/élimination du projet		Direction	Email	
juin- septem- bre	Etude de faisabilité	Candidat-e-s retenu-e-s	Formulaire <i>ad hoc</i> IP/CSE		
	Sélection finale	Comité de sélection ²	2 spécialistes ³		
octobre	Communication des résultats aux candidat-e et décanats	Direction	Email, lettre Site Internet		
dès janvier	Démarrage du projet	Responsable de projet	Conseillère ou conseiller FIP		

¹personnes volontaires anonymes, membres des corps professoral, intermédiaire et étudiantin

²le Comité de sélection est désigné par la Commission de l'enseignement; il comprend un-e étudiant-e, un-e assistant-e, un-e professeur-e ainsi que le Vice-recteur en charge du FIP

³une collaboratrice ou un collaborateur du CSE ainsi qu'un-e ingénieur-e pédagogique sont à disposition du Comité de sélection pour conseil